



ORGANISATION MONDIALE CONTRE LA TORTURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CUBA: NOUVELLE MANOEUVRE CONTRE LES ONG INDEPENDANTES

Genève, le 10 juin 2009. Depuis l'instauration du Conseil des droits de l'homme en 2006, la possibilité d'intervention des ONG s'est réduite comme peau de chagrin. Le mécanisme phare du Conseil, l'Examen périodique universel (EPU) des Etats ne permet plus de faire entendre la voix des victimes.

Les ONG peuvent certes faire parvenir un document d'une longueur limitée au bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme mais les dizaines, voir souvent plus, de contributions par pays émanant de la société civile, dont les ONG, font l'objet d'une synthèse qui ne doit pas dépasser une dizaine de pages. Ce document est censé aborder toutes les contributions sur tous les aspects liés aux droits de l'homme.

Lors des débats, les ONG n'ont plus voix au chapitre, mais une dizaine d'entre elles se voient concéder deux minutes à l'issue de l'examen de chaque pays. De nombreuses organisations tentent alors d'obtenir de figurer parmi les quelques privilégiés qui pourront intervenir.

Pour Cuba, des dizaines d'ONG se pressaient pour obtenir leur inscription, la majorité étant constituée d'organisations mise en place par le gouvernement de Cuba, ou relayant ses positions. Bien avant l'heure convenue pour l'établissement de la liste, ces organisations firent une inacceptable pression pour être enregistrées avant l'heure indiquée. Il est à déplorer que leurs menaces aient porté leurs fruits et qu'à l'heure convenue pour l'inscription, les places avaient déjà été attribuées en toute opacité.

L'OMCT considère que c'est là une nouvelle illustration des conséquences d'une réforme qui a marginalisé les ONG indépendantes, alors qu'elles sont les seuls vrais interlocuteurs susceptibles d'apporter la contradiction dans une mécanique trop huilée.

Le cas cubain est révélateur des limites de l'examen périodique universel et fait douter de son efficacité dans des pays qui refusent la contradiction.

Contact :
Eric Sottas, Secrétaire général : +41 22 809 49 39
